

DONNÉES FRANÇAISES
(s.v.p. écrire en caractère d'imprimerie)

NOM EN FRANCE : MENNESSON R: J. 797

Surnom ou variation : MANESSON (FR) (Québec)

Prénom au baptême : CLAUDE-VINCENT

Date de naissance : VERS 1678 Date du baptême : _____ (JMA)

Commune : PARIS

Commune actuelle : — INSEE : 75056

Paroisse : —

Évêché : — Département : SEINE

Nom du père : ANDRE-VINCENT MANNESSON Diff en N.-F.

Nom de la mère : ELISABETH THIBERT Diff en N.-F.

Profession du père : MARCHAND DE SOLE

Notes (date du mariage des parents, inexistence de l'acte de baptême, etc.) :

C M. PARENTS A PARIS. 25-05-1675

INV. APRES DECES (3.01-1681)

Références : _____

Recherches faites par : J. P. MACQUIN Date : 2014

Cercle généalogique : _____

Année d'arrivée : 1706 Année de départ : _____ DBC : _____

Occupation à l'arrivée : MAITRE DOREUR

Décès : H. P. QUEBEC date : 04-09-1745 (jma)

Inscrit au *Fichier Origine* le : 18-08-2014 par : [Signature]

Remarque : _____ Acte : _____ NO : 45108

Marcel Fournier, coordonne le projet au Québec pour la Fédération québécoise des sociétés de généalogie
Mireille Pailleux, coordonne le projet en France pour la Fédération française de généalogie

Individu

#53321

CLAUDE VINCENT MENESSION

Statut : Immigrant

Père : ANDRE VINCENT **MENESSION**Mère : ELISABETH **THIBERT**Naissance : vers 1678 **st-severin, v. et arch. paris, ile-de-france (5e ar., paris)**

Baptême : vers 1678

Décès : 1745-09-04

Sépulture : 1745-09-05 **Hôtel-Dieu de Québec**Premier mariage 1706-02-08 **Montréal**
avec**MARIE FRANCOISE ALARIE**Père : RENE **ALARIE**Mère : MARIE ANNE **ROYER**

© PRDH

www.genealogie.umontreal.ca

Inventaire après décès de Marie MANDAT veuve d'Antoine LEFEVRE de la BARRE. Décédée le 20.12.1689 rue Geoffroy Lasnier en leur hôtel.

Soixante six pages.

Les enfants :

- Marguerite mariée à Thierry SEVIN, chevalier, seigneur de Quincy, conseiller du roi en sa cour de parlement et président de la seconde chambre des enquêteurs.
- Jeanne mariée à Antoine François De Paul LEFEBVRE D'ORMESSON, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel.
- Jean Baptiste, chevalier, commandeur des ordres royaux militaires de N.Dame du Mont Carmel et de St Lazare à Jérusalem.
- François, chevalier, capitaine entretenu pour la marine, gouverneur de l'île de Cayenne. Il est représenté par procuration. Il a été déshérité par sa mère pour de bonnes raisons selon elle.

BB Nicolas LEVIEUX 430040

Fils de Nicolas et Marguerite DE LYONNE

Neveu du jésuite Martin DE LYONNE.

ET XCVIII 210 Le 20.05.1662 Transport de rente devant Claude Levasseur et.....

Marie **RENAUDIN de la Blanchetière**, femme séparée de biens de Nicolas LEVIEUX, écuyer, seigneur de la Motte d'Esgruy et Daudeville, demeurant rue de Grenelle à St Germain des Prés, a cédé à Edme BAILLY, secrétaire des finances du duc d'Orléans, 300 L dues à ladite dame par le sieur LYONNE payeur des rentes.

ET XCVIII 228 Le 22.07.1668 Transport de droits devant Claude Levasseur et

Nicolas LEVIEUX seigneur de la Motte d'Esgruy, demeurant Place Dauphine, paroisse St Barthélémy, agissant aussi pour son frère Jean François, reconnaît recevoir 6000 L de Edme BAILLY, secrétaire des finances du défunt duc d'Orléans, en tant qu'héritier pour 1/5^{ème} de Martin LIONNE leur oncle, vivant jésuite de la compagnie de jésus.

MANNEAU Claude Vincent MANNESSON — MANNESSON
Fils d'André Vincent et de Elisabeth THIBERT

Métier du père : marchand de soie.

ET XCIV 36 Le 25.05.1675 Contrat de mariage devant Dominique Dejean et.....

André Vincent MANNESSON, marchand de soie, bourgeois de Paris, y demeurant rue du Petit Pont paroisse St Séverin, pour lui et en son nom et Claude THIBERT, marchand boucher, bourgeois de Paris, et Marie HUSSON sa femme qu'il autorise, demeurant Vieille Place aux Veaux, paroisse St Jacques de la Boucherie, stipulant pour Elisabeth THIBERT leur fille.

En autres témoins ; Louise CHAMBOUR sa mère veuve de Vincent MANNESSON et Elisabeth CERTELLET veuve de Robert HUSSON, marchand boucher, aïeule maternelle de la future.

3500 livres de dot dont une partie en avancement de succession. Les deux tiers entreront dans la communauté et le reste demeurera en propre à la future épouse. 3000 livres sont en deniers comptants et 500 en meubles, linge et hardes. 1200 livres de douaire préfix.

Les deux futurs signent ainsi que leurs parents.

André Vincent MANNESSON

ET XCIV 61 Le 13.01.1681 Inventaire après décès devant Dominique Dejean et Marc Antoine Cornibert

Inventaire de Louise CHAMBOURT, veuve de Vincent MANNESSON, vivant ordinaire de la musique de roi, décédée le 03.12.1680 rue Thibault aux Dés, paroisse St Germain l'Auxerrois. A la requête d'André Vincent MANNESSON et des quatre enfants de son frère Vincent décédé. Inventaire après décès de Vincent MANNESSON père fait le 09.12.1648 par Mouffle et Leroy. Est joint un testament olographe de Louise CHAMBOURT du 08.01.1676.

ET CIX 281 Le 14.02.1682 Atermolement devant Jacques Langlois et Charles Quarré

André Vincent MANNESSON, marchand bourgeois, demeurant au Petit Pont, rue St Jacques, paroisse St Séverin, d'une part et de nombreux créanciers. Il doit plus de 39 000L. A la suite de plusieurs procès des scellés ont été apposées sur son stock de marchandises qui ont finies par être saisies. Il s'agit d'étoffes de toutes sortes. Néanmoins cela représente plus de 30 000L. Un échéancier est établi pour rembourser le reste sur quatre ans. Il présente ses comptes. Sa femme Elisabeth THIBERT est solidaire.

ET CIX 282 Le 04.03.1682 Bail de maison devant Jacques Langlois et

Elisabeth THIBERT, femme séparée de bien d'André Vincent MANNESSON, marchand bourgeois, demeurant rue St Jacques, paroisse St Séverin, Jean Baptiste Vincent, Marie, et Louise MANNESSON, frères et sœurs émancipés d'âge, demeurant rue et paroisse St Germain l'Auxerrois, confessent avoir baillé du jour de St Rémy prochain et pour cinq ans, à Michel ANCEL des GRANGES, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances, demeurant rue Villedot, paroisse St Roch, une maison à porte cochère rue Notre Dame des Victoires consistant en un grand corps de logis, cour, écurie, remise à carrosse, cuisine, et trois étages. La maison appartient pour moitié à Elisabeth THIBERT, et l'autre moitié aux trois enfants émancipés.

La moitié a été vendue à Elisabeth THIBERT par son mari par contrat du 22.01.1681 passé devant Godin et Bonnet.

Loyer de 1000L pour chacune des cinq années payable en quatre termes.

OK
Pierre Théodore **MASSON** 242825
Fils de Théodore et Marguerite COQUÉ

Métier du père : orfèvre puis marchand mercier.

ET XLVIII 58 Le 20.05.1731 Acte de notoriété devant Jean Baptiste Patu et

Ont comparu Jean François LESCOMBOIS, marchand tabletier, demeurant rue St Martin ; paroisse St Nicolas des Champs, et Jean Baptiste GIRARD, marchand gainier, demeurant rue St martin, paroisse St Laurent, et ont certifié que Théodore MASSON, vivant marchand mercier et avant orfèvre à Paris, a laissé de son mariage avec Marguerite COQUÉ ou PREVOST sa femme, cinq enfants : Claude MASSON, marchand bijoutier à Paris, Marguerite MASSON femme d'Henry OBERGER, arpenteur royal à Dinan, Pierre Théodore MASSON, Marie Elisabeth MASSON, Jean Baptiste François MASSON.

Sont joints trois extraits baptistaires de la paroisse St Médard :

Claude-Vincent **MENESSON**

Fils d'André-Vincent et Elisabeth TIBERT

ET C 439 Le 13.06.1699 Contrat de mariage devant Louis Marchand et.....

Furent présents Nicolas LEFRANC, perruquier, demeurant rue du Petit Pont, paroisse St Séverin, fils de défunt Jean, marchand de la ville de COUTANCES, et Jeanne COURY, pour lui et en son nom, et André-Vincent MENESSON, marchand, et Elisabeth THIBERT sa femme séparée quant aux biens, demeurant mêmes rue et paroisse, stipulant pour Claude MENESSON leur fille.

1000 L en avancement d'hoiries en particulier sur une maison rue des Victoires, paroisse St Eustache. Les parents donneront 50 L par an en quatre termes. La future apporte 1000 L tant en deniers comptants qu'en habits et linge provenant de ses gains. La future est douée de 1000 L de douaire préfix.

Parmi les témoins son frère **Claude-Vincent** qui signe, et de nombreux oncles et tantes THIBERT.